



Interdiction de la sous préfecture de refaire ma carte grise

Par **laptiteboule71**, le **19/10/2009** à **18:11**

Bonjour,

j'ai acheté une voiture à un particulier déjà il a fallut refaire l'alternateur et ensuite le moteur m'a lacher donc remplacement du moteur et pour finir quand je me rend a la sous prefecture pour refaire la carte grise on me dit que c'est impossible car un huissier a fait opposition et quand j'essaye de joindre le propriétaire je suis toujours sur sa messagerie. Que puis-je faire ?merci